



Prépa Compétences

Un programme pour construire
votre projet de formation
ou vous préparer à l'emploi

Afpa
se former, avancer

Lancé en 2018, ce dispositif a été élaboré par l'Afpa et France Travail, dans le cadre d'un financement du Plan d'investissement dans les compétences (PIC).



Pour qui ?

Les demandeurs d'emploi inscrits à France Travail et les bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA).



Quel objectif ?

Construire votre projet de formation et accéder à un emploi.



Quelle durée ?

Semaine de lancement obligatoire de 4 jours, puis selon vos besoins, de 6 à 37 jours sur une période de 3 mois maximum.



Où ?

En centre Afpa ou à distance, en fonction de vos besoins.



Pour suivre Prépa Compétences vous devez :

- Être capable de comprendre des consignes orales et écrites simples



Prérequis Prépa Compétences à distance :

- Disposer d'un ordinateur (audio, micro, webcam)
- Avoir une connexion Internet haut débit
- Savoir utiliser les outils numériques

Pour vous aider à finaliser vos démarches, possibilité de bénéficier du Club Prépa pendant 3 mois après la sortie (suivi personnalisé 1/2 journée par mois).

Comment se déroule Prépa Compétences ?



Phase 1 (obligatoire)



Construire ensemble votre parcours Prépa Compétences

- Confirmer votre projet professionnel, identifier une formation et un métier (4 jours)



Phase 2 (à la carte)



Découvrir, pratiquer et confirmer votre choix de métier

- Atelier « Découvrir son métier » en immersion sur un plateau technique Afpa et/ou en entreprise (2 à 12 jours)
- Atelier « Connaître les compétences recherchées sur son territoire » en identifiant les offres d'emplois locales (2 jours)
- Atelier « Réaliser une cartographie de ses compétences » en lien avec l'emploi visé (2 jours)



Phase 3 (à la carte)



Développer vos connaissances

- Atelier « Sécuriser son parcours » en apprenant à travailler la confiance en soi, à s'organiser et à gérer vos priorités (4 jours)
- Atelier « Renforcer ses compétences générales » en se familiarisant avec le langage professionnel oral et écrit de votre futur métier (4 jours)
- Atelier « Développer ses compétences numériques » en prenant en main des outils collaboratifs et des plateformes digitales pour faire valoir vos droits (aide au permis, financement de la formation...) (4 jours)
- Atelier « Découvrir le CPF » en ouvrant votre « compte formation » et en prenant connaissance de l'ensemble de vos droits à la formation (1 jour)



Phase 4 (obligatoire)



Bilan - Concrétiser votre projet professionnel

- Formaliser votre projet avant d'entrer en formation (organisme, lieu, date d'entrée, etc.) ou avant d'accéder à l'emploi (2 à 4 jours)

Prépa Compétences est disponible partout en métropole



**Pour vous inscrire,
prenez contact avec votre conseiller
France Travail**



INVESTIR DANS VOS COMPÉTENCES



3936 Service gratuit
+ prix appel
fxin
afpa.fr